



Le Lien

Hébertville, le berceau du Lac-Saint-Jean

Septembre 2023

Volume 29 Numéro 8

Félicitations Terre Testive

La Municipalité souhaite féliciter le comité organisateur pour la tenue de la première édition du Festival Terre Testive.

P.14



Sécurité en zone scolaire

La sécurité est notre priorité. Nombreux automobilistes ne respectent pas les feux clignotants des autobus scolaires qui s'arrêtent aux abords des écoles. Bien qu'ils soient en bordure de route, l'obligation de s'arrêter demeure. La Sureté du Québec peut émettre des billets d'infraction.

P.2



LES CHRONIQUES

Affaires municipales	2
Les échos du Conseil	3
Inspection municipale	4
Loisirs	6
À livre ouvert	8
Que fabrique la Communauté Chrétienne	9
Quoi de neuf à la MDJ ?	11
Point d'orgue	11
Hébertville en mouvement	12

Vandalisme

Nous remarquons une vague importante de vandalisme dans les parcs et espaces verts. Des caméras de surveillance sont en place et tous les malfaiteurs seront rencontrés.

La Municipalité est également victime de vols de panneaux de signalisation. Un panneau routier manquant peut entraîner une collision grave, voire mortelle. Un panneau de signalisation, ce n'est pas une décoration!

Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, veuillez nous aviser.

P.2





Journal Le Lien

Le Lien est une publication mensuelle imprimée à 1 200 copies et distribuée gratuitement dans tous les foyers situés sur le territoire municipal.

Conceptrice

Lydia Boulianne-Lévesque

Pour envoyer un article

coordination@ville.hebertville.qc.ca

Coordonnées du journal

351, rue Turgeon
Hébertville (Québec) G8N 1S8
Tél. : 418-344-1302 #3206

**Prochaine date de tombée :
11 septembre**

Contacts utiles

Hôtel de Ville

418-344-1302

Réception #3201

Loisirs #3205-3206

Urbanisme #3207

Maison des Jeunes La Zone

581-718-1212

Bibliothèque Municipale

418-344-4931

Mont Lac-Vert

418-344-4000

Centre Les Gens oubliés

418-344-4115

Écocentre d'Hébertville-Station

418-669-0513

Prévention des incendies

418-669-5001 #5088

Sûreté du Québec (Alma)

418-662-6606

Rappel

Dates des prochaines séances :

11 septembre : Séance ordinaire

2 octobre : Séance ordinaire

VANDALISME ET VOL DE PANCARTE

Nous remarquons une vague importante de vandalisme dans les parcs et espaces publics. Nous tenons à vous informer que des caméras de surveillance sont en place et que tous les malfaiteurs seront rencontrés.

Plusieurs intervenants travaillent à l'embellissement et à l'entretien des espaces publics de la Municipalité et nous demandons à l'ensemble de la population de contribuer à maintenir les infrastructures et les lieux propres et sécuritaires.

La Municipalité est également victime de vol de panneaux de signalisation sur son territoire.

Un panneau routier manquant peut entraîner une collision grave, voire mortelle. Le vol de panneaux de signalisation est un acte criminel. **Un panneau de signalisation, ce n'est pas une décoration!**

Nous vous invitons à communiquer avec la Sûreté du Québec si vous détenez de l'information sur les vols, mais également à garder l'œil ouvert et à sensibiliser vos proches et vos enfants sur les dangers et les conséquences possibles des actes de vandalismes.

LA SÉCURITÉ EN ZONE SCOLAIRE

Parce que la sécurité doit être une priorité. Que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, dans une zone scolaire, ralentissez et soyez attentifs. De nombreuses plaintes sont formulées sur la vitesse et la sécurité, et ce, dans tous les secteurs de la Municipalité : rue Labarre, chemin du Vallon... La principale zone qui interpelle toute la population de par son achalandage, c'est le quadrilatère scolaire, plus précisément les rues Turgeon, Martin, Villeneuve et Hébert. Ce secteur regroupe à la fois les 2 écoles, la maison des jeunes, le parc, la surface de deck, les jeux d'eau etc. L'achalandage dans ces rues est majeur et les jeunes y sont présents en très grand nombre.

Avec le retour en classe, cette réalité augmente, et ce, principalement sur la rue Hébert représentant l'accès à l'école primaire. Les jeunes y accèdent à pied, en vélo, en autobus ou en auto avec un parent. Malheureusement, nombre d'automobiliste ne respectent pas les feux clignotant des autobus scolaires qui s'arrêtent à cet endroit. Bien qu'il soit en bordure de route, l'obligation de s'arrêter demeure. Les chauffeurs nous témoignent, le non-respect de cette réglementation et les risques d'accidents sont quotidiens. C'est notre responsabilité à tous. Ralentissez. La limite de vitesse dans ce secteur est de 30 km/h. Arrêtez-vous lorsque l'autobus est immobilisé avec les feux clignotants.

La sécurité autour des écoles est primordiale. La présence de nombreux enfants et leur plus grande vulnérabilité justifient toute notre attention. Quant à vous les parents, sensibilisez et apprenez à vos enfants les bonnes pratiques et les mesures de précautions lors de leurs déplacements.

Afin de sécuriser certaines traverses dont les conditions le justifient, vous constaterez l'ajout de signalisation ayant pour objectifs de réduire la vitesse des automobilistes. Les études démontrent que la meilleure méthode pour ralentir la circulation, c'est de diminuer la largeur de la voie. Alors à première vue vous aurez une crainte d'accrocher votre véhicule, mais souvenez-vous que ces éléments sont ajoutés pour la sécurité.

Finalement, la Municipalité dispose d'une brigade scolaire en support à la signalisation routière. Lorsque la circulation est dirigée par un brigadier scolaire, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à ses ordres et à ses signaux. Les brigadiers scolaires sont de précieuses ressources pour assurer la sécurité des enfants. Soyez collaborateur et indulgent avec eux, ils sont là pour la protection de vos enfants.



LES ÉCHOS DU CONSEIL

ÉCHOS DU CONSEIL

SÉANCES DU 7 ET 21 AOÛT

Cette page est un bref sommaire des résolutions. Consultez l'intégralité des procès-verbaux ou visionnez les vidéos des séances sur le site web de la Municipalité ou à l'Hôtel de Ville.

- Adoption du règlement 565-2023 décrétant un emprunt de 611 320 \$ afin de financer le solde de la subvention à recevoir du ministère du Tourisme accordée dans le cadre du programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT);
- Adjudication du contrat pour le forage et la construction d'un puits d'eau souterraine PP-1 à l'entreprise Samson & Frères inc. au montant de 448 911,25 \$ taxes incluses;
- Adjudication du contrat pour le traitement de surface du rang Saint-Léandre à l'entreprise Franroc, Division de Sintra inc. pour un coût de 83 812,18 \$ taxes incluses;
- Acceptation de l'offre de services en accompagnement stratégique concernant le plan de développement du Mont Lac-Vert à l'entreprise Serge Plourde Services Conseils pour un montant de 5 748,75 \$ taxes incluses;
- Dépôt par Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert du rapport final de Raymond Chabot Grant Thornton pour le plan de développement du Mont Lac-Vert;
- Acceptation de l'offre de services de Signalisation Kalitec inc. pour l'achat d'une affiche lumineuse fonctionnant à l'énergie solaire au coût de 3 510,10 \$ taxes incluses pour le chemin du Vallon;
- Acceptation de l'offre de services de Jeux 1000 Pattes pour l'achat d'un module et d'une balançoire pour le parc situé sur le chemin du Vallon pour un montant de 24 834,60 \$ taxes incluses;
- Motion de félicitations aux organisateurs et aux joueurs de la 21e édition du tournoi de balle des Weetouches d'Hébertville;
- Autorisation des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 613 337,66 \$;
- Autorisation des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 36 788,50 \$.
- Adjudication du contrat pour les travaux de conversion de l'éclairage de pistes aux DEL – phase 2 pour la station de ski le Mont Lac-Vert à l'entreprise Électro Saguenay Ltée pour un montant de 288 743,62 \$ taxes incluses;
- Adjudication du contrat pour la remise en opérations de la remontée mécanique T-1 RBQ # R-296 au Mont Lac-Vert à la firme DWB Consultants pour un montant de 27 199,64 \$ taxes incluses;
- Autorisation de l'achat d'un câble pour le contre-poids de la remontée mécanique au Mont Lac-Vert selon la facture # AD2024036 de Doppelmayr au montant de 19 313,73 \$ taxes et livraison incluses;
- Autorisation d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023;
- Autorisation d'accorder un montant de 300 \$ à la FADOQ Cercle des Années D'Or d'Hébertville pour leur activité de lancement de la programmation 2023-2024.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité recherche des candidats pour la banque de remplacement à la brigade scolaire. Contactez la réception pour plus d'informations, 418-344-1302 #3201



PGMR NOTRE PLAN POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

PROJET 2024 2031

Consultation publique
Alma

20 sept.

18 h 30 à 21 h

Hôtel Universel d'Alma

Inscrivez-vous!
reduirelesdechets.com
Tel. 418 669-0513
communications@rmrlac.qc.ca

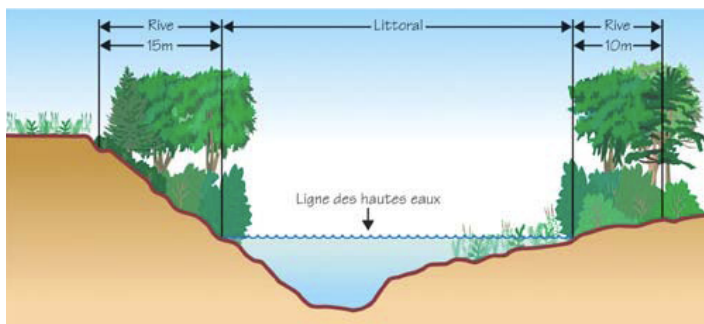


BANDE DE PROTECTION RIVERAINE

Une politique à respecter 12 mois par année

En 1987, le Gouvernement du Québec a adopté une politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Depuis 1996, la juridiction de cette politique est assurée par les municipalités. À l'exception de certains fossés, tous les lacs et tous les cours d'eau à débit régulier ou intermittent sont assujettis aux normes et aux prescriptions de la Politique. Cette politique fait partie intégrante de la réglementation de la municipalité d'Hébertville et doit être respecté par tous les résidents du Québec incluant les industries, les commerces et les agriculteurs. Cette politique s'applique en tout temps hiver comme été.

On appelle *bande riveraine*, un couvert végétal permanent composé d'un mélange de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres adjacents à un cours d'eau ou à un lac. Les bandes riveraines assurent la transition entre les écosystèmes aquatiques et terrestres.



Saviez-vous qu'une bande de protection riveraine s'applique à tout lac, cours d'eau ou milieux humides et que, sauf quelques exceptions, aucun ouvrage ou construction, avec ou sans fondation, n'est autorisé à l'intérieur de cette bande de protection.

La largeur de cette bande riveraine est de 15 mètres (49.2'') mesurée à partir de la ligne des hautes eaux d'un lac ou d'un milieu humide, et de 10 mètres (32.8'') à 15 mètres (49.2'') d'un cours d'eau selon la pente du terrain sur la rive.

Sont interdits dans la bande riveraine

Toute occupation du littoral ou tout ouvrage qui aurait pour effet de modifier l'état naturel des lieux est prohibé.

Plus spécifiquement, les ouvrages suivants sont interdits sur le littoral d'un plan d'eau :

- Déneiger et canaliser un cours d'eau;
- Remblayer, creuser ou modifier le tracé;
- Endommager, détruire ou enlever toute végétation;
- Construire des barrages ou des digues.

Les ouvrages permis

- L'aménagement d'une voie d'accès au cours d'eau ou au lac d'au plus 5 mètres (16.4'') de largeur, lorsque la pente du terrain est inférieure à 30 %, pourvu qu'elle soit faite de façon à prévenir l'érosion;

- Lorsque la pente de la rive est supérieure à 30 %, seule une fenêtre d'une largeur de 5 mètres (16.4'') peut être aménagée en émondant les arbres et les arbustes, ainsi qu'un sentier d'au plus 1,5 mètres (4.9'') ou un escalier donnant accès au plan d'eau;

Sont autorisés, moyennant l'obtention d'un certificat d'autorisation du service d'urbanisme.

N'OUBLIEZ PAS : nos lacs et nos cours d'eau, incluant leurs rives, sont une composante importante du paysage Hébertvillois et une entité indissociable d'un vaste écosystème à la fois diversifié et fragile. Ils contribuent dans une large part à la qualité de vie que l'on retrouve ici dans notre municipalité.

REMISAGE DE VOTRE VÉHICULE RÉCRÉATIF

Il est possible de stationner et de remiser un véhicule récréatif sur une propriété aux conditions suivantes :

1. Être localisé dans les cours latérales ou arrière à une distance minimale de 0.6 mètre;
2. Être localisé dans la cour avant à plus de 3 mètres d'un trottoir ou d'une bordure de trottoir entre le 1er mai et le 1er octobre de chaque année;
3. Un seul véhicule récréatif est autorisé par emplacement. Cependant, à l'extérieur du périmètre urbain deux véhicules de camping sont autorisés sur un emplacement ayant une superficie de plus de 5 000 mètres carrés.

Advenant le cas où il n'est pas possible d'entreposer votre véhicule récréatif sur votre propriété ou encore de prendre entente pour entreposer celui-ci sur un autre emplacement, la Municipa-



lité dispose de quelques emplacements (places limitées) pour les résidents d'Hébertville au camping municipal.

Pour de l'informations supplémentaires vous pouvez contacter le Service d'urbanisme au 418-344-1302 poste 3207.



NON-CONFORMITÉ DES GOUTTIÈRES

Au Québec, nous assistons de plus en plus à des événements météorologiques extrêmes et notre municipalité n'y échappe pas. Ces derniers menacent et sollicitent nos installations, mais également vos résidences.

La présente fait suite à une visite terrain réalisée récemment par notre équipe des travaux publics sur le territoire. Nous avons constaté que plusieurs gouttières n'étaient pas installées conformément à l'article 10 de la réglementation en vigueur :

ARTICLES 10 : ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES PROVENANT D'UN BÂTIMENT

« Les eaux pluviales en provenance du toit d'un bâtiment qui sont évacuées au moyen d'une gouttière ou d'un tuyau de descente pluviale doivent être évacuées sur une surface perméable. Toutefois, le tuyau de descente pluviale doit se prolonger d'au moins 2 mètres à partir du mur de fondation du bâtiment, sans dépasser la ligne d'emprise de rue. En tout temps, il est interdit de connecter ou de brancher une gouttière ou un tuyau de descente pluviale au drain de fondation. »

Afin de vous conformer à la réglementation, nous vous demandons de régulariser rapidement cette situation qui peut occasionner une surcharge de notre réseau pluvial.

La Municipalité procédera prochainement à une autre visite des lieux afin de vérifier la conformité.

Pour consulter le règlement complet, rendez-vous sur le site www.hebertville.qc.ca dans la section Vie municipale, Politiques et règlements municipaux.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration qui vise essentiellement à se doter de tous les moyens pour faire face aux changements climatiques.

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Vous pouvez désormais remplir votre demande de permis de construction via notre site internet.

Pour accéder au formulaire de demande de permis de construction, rendez-vous sur www.hebertville.qc.ca dans la section Vie municipale, Services municipaux, Service de l'urbanisme et Formulaires d'urbanisme.

Remplissez le formulaire approprié et l'envoyer à : urbanisme@ville.hebertville.qc.ca ou l'apporter à la réception de la Municipalité. Assurez-vous de prendre rendez-vous avec l'inspecteur municipal avant de vous déplacer afin d'éviter les délais de traitement.

Alain Bouchard, Inspecteur municipal
418-344-1302 #3207

CONTENEURS de chasse

Hébertville Coin rue Industrielle et rue Turgeon

Du 1^{er} septembre au 31 octobre, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, en collaboration avec certaines municipalités, met à votre disposition des conteneurs de chasse pour vous départir de vos carcasses de gibier et de sauvagine.

#1  Utilisez un sac de plastique solidement attaché.

#2  Refermez totalement le couvercle du conteneur.

#3  Laissez les lieux propres après votre départ.

 Ces mesures permettent de conserver la propreté du site et d'éviter d'attirer les animaux indésirables. Le non-respect de ces consignes pourrait engendrer le retrait du service.

 Si le conteneur est plein, avisez votre municipalité dès que possible.



 Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean www.rmrlac.qc.ca @rmrlac



LOISIRS

Lucie Lavoie et Lydia Boulianne-Lévesque

TOURNOI DES WEETOUCHES

Au début du mois d'août a eu lieu la 21e édition du tournoi des Weetouches Félix Girard! Cette fois-ci l'annuel tournoi a rassemblé 12 équipes masculines et 7 féminines en plus d'un nombre record de partisans.

L'équipe gagnante dans la classe féminine est Les Gue-dailles qui a affronté en finale l'équipe Mix & Match. Du côté de la classe masculine, c'est l'équipe de Ok Pneu qui a remporté en finale contre le Bawliiss.



L'équipe organisatrice des Weetouches rappelle que tous les profits du tournoi et dons des commanditaires ont déjà été remis à la famille Girard-Gauthier et mentionne déjà attendre la 22e édition.



FÊTE DE LA RECONNAISSANCE

Avis à tous les bénévoles d'Hébertville,

Comme vous le savez, il est important pour la municipalité d'Hébertville de reconnaître l'implication bénévole dans la communauté. Ce sont les personnes impliquées qui collaborent à la qualité de vie municipale et ce sont grâce à eux, qu'il y a plusieurs activités et services offerts.

Tous les bénévoles doivent réserver la date du 18 novembre. Les détails seront communiqués dans l'édition du journal d'octobre.

ÇA DANSE À HÉBERTVILLE

Le 10 août dernier avait lieu une soirée gratuite de danse en ligne. La professeur Alexandra Gauthier a chaussé ses bottes de cowboy pour montrer aux participants comment mettre le feu à la piste de danse.

Félicitations et merci à tous les participants.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE COMMISSION DES LOISIRS

L'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 5 octobre à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

En espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nous!

APPEL DE PROJETS - ACTIVITÉS SPORADIQUES

En vue de planifier les activités 2024, la Commission des loisirs invite l'ensemble de la population à déposer leurs projets qu'il aimerait réaliser l'an prochain. Vous avez jusqu'au 31 octobre 2023 pour venir compléter le formulaire. Pour toutes autres informations, veuillez communiquer avec le Service des loisirs. L'acceptation des projets sera conditionnelle à l'obtention du financement.



Hygiène et soins du pied spécialisés

Service à domicile

OSEZ faire plaisir à vos pieds!

Dans le confort de votre foyer

- Coupe d'ongle
- Ongle incarné
- Cor
- Callosité (corne)
- Oeil de perdrix
- Mycose -Orthoplastie
- etc..... -Rigiflex
- Pansement

Line Charron 418-487-8308
laissez moi un message





FONDS D'AIDE AUX SPORTS ET À LA CULTURE

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE



« Le fonds d'aide aux sports et à la culture se veut un moyen de reconnaître le talent des jeunes athlètes et des jeunes artistes Hébertvillois qui se démarquent dans leur discipline »



**2 CATÉGORIES
10 BOURSES**

**DÉPOSE TA DEMANDE
AVANT LE 28
NOVEMBRE 2023.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la
Municipalité dans la section Culture, sports et loisirs, téléphonez
au 418-344-1302 #3206 ou écrivez à
coordination@ville.hebertville.qc.ca

QUELQUES NOUVEAUTÉS

Angle mort de Paula Hawkins

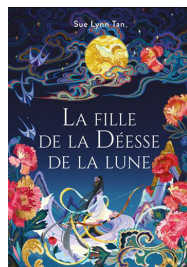
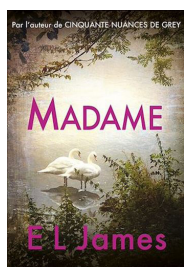
Fais semblant que tu m'aimes de Elena Harnas

Copilotes de Sara Laurin

Madame de El James

Fallen Angel de Camille Creati

La Fille de la déesse de la lune #01 de Sue-Lynn Tan



Plusieurs autres documents sont ajoutés régulièrement à notre collection. Passez nous voir!

DES LECTURES RÉCOMPENSÉES

Vous lisez plusieurs types de livres ou vous aimeriez avoir une motivation à le faire ? Participez au bingo lecture.

Récupérez la feuille de participation à la bibliothèque dès le 13 septembre et commencez vos lectures. La feuille semblable à celle d'un jeu de bingo propose une caractéristique de livre dans chacune des cases.

Le but est de lire un livre différent pour chaque critère. Chaque livre que vous aurez lus vous donnera une chance pour le tirage du 20 décembre. Plusieurs prix seront tirés parmi tous les participants.

Cette activité se fait de manière totalement libre et autonome et est accessible autant pour les jeunes lecteurs que les adultes.

Bonne lecture!

JOURNÉES DE LA CULTURE

À l'arrivée des journées de la culture qui auront lieu le 29-30 et 1^{er} octobre, nous vous proposons le Rallye-culture accessible à toutes les tranches d'âges. Rendez-vous à la biblio le mercredi 27 septembre pour récupérer la feuille rallye ou accéder à la version électronique dès le 28 septembre sur la page Facebook de la bibliothèque.



ACTIVITÉS AUTOMNALES

Lancement d'un livre

Vous êtes invités à venir rencontrer Linda Gagné le 14 septembre dès 19h à la salle Multifonctionnelle à l'occasion du lancement de son livre : Le chant des seringues. Cette percutante biographie passe par l'humour, l'aventure, l'amour, les bars, la chute et la remontée tout en revisitant des lieux des années 1960-1970.

Gymnastique intellectuelle

Travaillez vos méninges grâce à des activités ludiques. Tous les mardis de 9h30 à 11h dès le 17 octobre. L'inscription gratuite se fait auprès de Monique au 418-344-1922.

L'heure du conte

Assistez à une lecture animée suivi d'une activité thématique. Les 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 6 décembre de 9h à 10h et les 25 octobre 20 décembre de 17h45 à 18h45.

Tricot-jasette

Apportez votre tricot (crochet, broderies, etc.) et venez discuter avec les autres participants. Le mercredi aux 2 semaines de 13h30 à 15h30 à partir du 20 septembre.

Vitrail

Apprendre à manier le verre pour en faire de l'art vous intéresse? Le mardi de 13h30 à 15h30 ou mercredi de 18h à 20h. 160 \$ matériel inclus. Contactez M. Robin Lajoie au 418-344-4196 pour vous inscrire avant le 15 septembre.

Art-dessin

Inscrivez vos enfants âgés entre 8 et 11 ans à une session de cours où ils réaliseront différents projets de dessin ex : Création d'un mandala, journal créatif, dessin d'un personnage etc. Tous les lundis soir de 18h à 19h dès le 25 septembre au coût de 65 \$. Inscription auprès de Lydia au 418-344-1302 #3206

HORAIRE RÉGULIÈRE :

Le mercredi de 9h à 11h30 et de 18h à 20h

CONTACTS :

Tél. : 418-344-4931

Courriel : hebertv@reseaubiblioslsj.qc.ca

Page Facebook : Bibliothèque municipale d'Hébertville

Site internet : reseaubiblioslsj.qc.ca

VANDALISME DANS LE CIMETIÈRE

Dans notre beau village au décor de carte postale, on ne peut croire que des personnes prennent plaisir à détruire des pierres tombales au cimetière de la communauté chrétienne. Malheureusement, de tels individus existent puisque des monuments du cimetière ont subi l'outrage. Endroit de paix et de recueillement, commettre des actes violents dans un cimetière relève d'esprits d'une rare inconscience.

Ce sont des agissements hideux et complètement gratuits qui bouleversent les familles touchées. Ce vandalisme est perpétré par des gens que vous connaissez peut-être. C'est votre devoir d'en informer les policiers. Si c'était le monument funéraire d'un de vos proches qui était profané, l'incompréhension, l'indignation, la douleur que vous ressentiriez vous feraient dénoncer les auteurs de ces actes méprisables.

Que peut-on faire pour empêcher de tels événements de se reproduire? Entourer le cimetière d'une immense clôture cadenassée? Peut-on vraiment installer une barrière infranchissable et ainsi empêcher les voyous d'y pénétrer, mais aussi les familles désireuses de se recueillir sur la tombe de leurs défunts? Installer des caméras de surveillance? Lorsqu'on est prêt à vandaliser une pierre tombale qu'en est-il d'une caméra de surveillance? Qui doit assumer les frais de ces ouvrages? Notre cimetière appartient à toute la communauté, ce sont nos ancêtres, nos arrières grand-mères, nos arrières grand-pères, nos pères, nos mères, nos maris, nos épouses, nos frères, nos sœurs, nos fils, nos filles, nos amis et nous-mêmes aussi un jour.

S'il vous arrive de voir des individus commettre des actes dégradants dans notre cimetière, s.v.p. intervenez dans la mesure de vos moyens tout en ayant soin d'assurer votre propre sécurité.

Il est absolument indigne de penser qu'on ne peut plus à Hébertville, assurer le calme, la paix, la sécurité, la dignité, le respect dans le lieu du dernier repos.

Si vous avez des informations, communiquez en toute confiance au presbytère et nous vous donnerons le numéro de dossier de l'enquête policière.

CORVÉ DE CIMETIÈRE

Merci tout spécial à nos bénévoles, M. Claude Voyer, M. Laval Villeneuve, M. Claude Martel, M. Raynald Gauthier, M. Sylvain Martel et M. Régis Maltais pour l'aide apportée lors de la taille de la haie du cimetière qui s'est tenue le mercredi 16 août dernier.

COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE DE LA PAROISSE

Prendre des arrangements pour notre sépulture nous enlève un poids sur les épaules.

Un nouveau module de columbarium a dernièrement été implanté dans le cimetière d'Hébertville.



Le coût d'une case cinéraire pouvant contenir les cendres de 4 défunts est de 1 230 \$ en tout (des arrangements pour le paiement sont possibles).

Prenez le temps de vous informer auprès de la secrétaire de la communauté chrétienne, celle-ci se fera un plaisir de vous donner tous les détails pour vous aider à faire votre choix. Appelez au 418-344-1803.

Cassandra Côté, Secrétaire administrative

Carmel Vaillancourt

T. 418 344-1958 • Cell. 418 669-1336

Télec. 418 669-1795

carmel.vaillancourt@cgcable.ca

629, Tremblay O., Hébertville (QC) G8N 1J7

Impôts • Succession • Fiducie • Travailleur autonome

Post-faillite • Immeubles locatifs • Gains en capital

Décès (déclaration d'une personne décédée)

Revenus de placements

**Y'a pas de doute,
vous serez bien
assuré !**

DEMANDEZ UNE SOUMISSION
DÈS MAINTENANT !

HÉBERTVILLE

418 344-1565

PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA



QUOI DE NEUF À LA MDJ ?

Véronique Bouchard

DE RETOUR À LA MDJ

Des moments gravés dans nos mémoires

L'été a passé si vite, 8 à 10 jeunes par jour ont eu l'occasion de vivre différentes activités autant récréatives qu'éducatives, et ce, accompagnés de 2 animatrices avec qui des liens positifs ce sont renforcés.



La rentrée à la MDJ et devenir membre

La MDJ ouvrira ses portes pour toi, membre de 11 à 17 ans, le lundi 18 septembre 2023 dès 17 h. L'accueil se fera sous forme de souper pizza comme demandé.

Tu devras par la même occasion te procurer la carte de membre au coût de 5 \$ pour l'année 2023-2024. Posséder ta carte de membre t'assure un accès au local et te permet de participer aux différentes activités durant toute cette période. Il est important de ne pas oublier la mission principale d'une maison des jeunes : Une maison des jeunes est d'abord un carrefour d'informations, un espace d'échange, de prise en charge des besoins et des projets des jeunes par les jeunes. Un lieu de passage et de progression vers l'autonomie. Sachez que toute l'équipe d'animation à hâte de vous revoir.

Changement de décor

Le projet de changement de décor à la MDJ avance de bon train. Nous vous tiendrons au courant d'ici la réouverture. Vous pouvez toujours nous apporter vos canettes, car ce geste nous permet de faire des activités et d'acquiescer du nouveau matériel.

Merci à vous!

CONTACTS

Tél. : 581-718-1212

Courriel: lazonehebertville@hotmail.com

Facebook : @Maison Des Jeunes d'Hébertville



POINT D'ORGUE

Alexis Dionne et Laura Molzan

C'EST LA RENTRÉE SCOLAIRE (OU LA SORTIE VACANCIÈRE)

Les crayons sont aiguisés et les cartables bien identifiés. Les vacances semblent bien être derrière moi, c'est l'heure maintenant de regarder en avant. Vous vous en doutez, c'est l'heure de la rentrée. Je suis impatient de rencontrer mes nouveaux élèves et de revoir les anciens. Une nouvelle année de cours qui débute, c'est de retrouver le rythme de croisière. Les premières semaines sont idéales pour identifier nos désirs et mettre en branle les démarches pour atteindre nos objectifs. Je dépousière donc des partitions et me creuse les méninges à trouver les pièces idéales pour mes élèves.

ÉVEIL MUSICAL

L'Académie des porteurs de musique offrira dès septembre des cours d'éveil musical. Ce sont des cours de groupes offerts aux plus jeunes, de 3 à 6 ans, les samedis. C'est un palier d'éducation que nous voulions démarrer depuis le tout début et que nous avons réussi à mettre en marche cette année. C'est le fruit d'une collaboration de plusieurs professeurs qualifiés qui désirent amener la musique chez le plus de familles possible.

De l'éveil musical, c'est la possibilité de découvrir comment bouger au rythme de la musique, de chanter, fredonner ou encore faire des sons musicaux avec divers instruments. C'est une occasion idéale de faire de la musique un jeu, de littéralement jouer de la musique.

Ces activités permettent de développer les perceptions sensorielles de l'enfant, le développement cognitif comme la concentration et le langage. De plus, ça favorise la croissance de motricité, le mouvement et la coordination. Dès le jeune âge, on peut développer un sens esthétique et la capacité d'exprimer ce qu'on aime de ce qu'on aime moins.

Selon Isabelle Peretz, neurologue à l'Université de Montréal, plusieurs études soulignent les avantages de la musique en jeune âge. Il ne s'agit pas d'une panacée qui va convertir votre plus jeune en un physicien nucléaire, mais bien d'une corde supplémentaire à son arc dans son développement. Les résultats soutiennent un lien entre amélioration de résultats académique tout au long de la scolarité et pratique d'un instrument, ainsi qu'une facilitation à l'acquisition de la lecture.

Animés en alternance par Annie Larouche (chant), Guylaine Grégoire (violin), Denise Boileau (violin) et Alexis Dionne (piano), les cours d'éveil musical débuteront à la mi-septembre. Pour davantage d'information, n'hésitez pas à nous contacter par courriel, messenger ou téléphone.

Alexis Dionne, Directeur artistique de l'Académie des porteurs de musique



HÉBERTVILLE EN MOUVEMENT

ENCAN PUBLIC D'ANTIQUITÉS

Où : 100, rue Industrielle, Hébertville (Terrain Resto « La Porte du Lac »)

Quand : Le dimanche 3 septembre à 10h30

Seront vendus : Lots de bidons, caisses en bois, jouets antiques, pompes anciennes à eau et à gaz, articles du CN, meubles et autres.

150 lots seront vendus!
Grande vente à ne pas manquer!

Informations : Raphaël Paré, 581-230-1895

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La société Saint-Vincent-de-Paul d'Hébertville est toujours disponible pour tous vos besoins urgents. Il suffit de communiquer avec nous au 581-230-6710 et de laisser vos coordonnées. Nous ferons un retour d'appel.

Réjean Tremblay, Président
Saint-Vincent-de-Paul



Société de
Saint-Vincent de Paul

LA POPOTE ROULANTE

Les communautés de St-Bruno, Hébertville-Station, Hébertville, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et St-Gédéon ont de nouveau accès à un service bénévole de livraison de repas chauds livrés à domicile deux fois par semaine, les mardis et jeudis, et ce, depuis le 5 septembre 2023.

Pour qui ?

La Popote Roulante des Cinq Cantons vise à favoriser le maintien à domicile des personnes de 65 ans et plus, ou en perte d'autonomie, des personnes handicapées ou des personnes vivant de l'isolement social.

Aussi, c'est une belle suggestion cadeau pour offrir une pause ou un répit dans la préparation des repas à ses parents.

Comment s'inscrire ou obtenir plus d'informations ?

Communiquez avec Josée au 418-720-4669.

Notez que l'organisme est toujours à la recherche de bénévoles/baladeurs pour desservir l'ensemble des municipalités.

Josée Grimard, Coordinatrice

CLUB QUAD DE LA MONTAGNE

Le Club Quad de la Montagne poursuit sa tradition et organise une randonnée le 28 octobre 2023. Le départ aura lieu à 9h le samedi à la Grenouille.

Pour la randonnée et le souper le coût est de 30 \$ par personne. D'autres informations se trouvent sur le site du club.



Pour davantage d'informations, contactez Pierre Lajoie au 418-349-8702 ou Claude Dubé au 418-719-0156.

Claude Dubé, Président

CLUB OPTIMISTE

Le 22 septembre prochain le Club optimiste organise un souper spaghetti au financement pour les oeuvres optimistes et l'encan de la fabrique.

Procurez-vous les billets au coût de 25 \$ auprès des membres optimistes.

SOUPER SPAGHETTI
**POUR LES**

- Oeuvres optimistes
- Encan de la fabrique

Vendredi 22 septembre 2023,
Salle multifonctionnelle, 222 rue Hudon, Hébertville

- Arrivée 17 h et souper 18 h
- Apportez vos consommations
- Animation musicale

Avec les compliments de la  *Résidence Funéraire Lac St-Jean*



001
25,00 \$ du billet

LES IMPRIMERIES ASSOCIÉES - 10005



- LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
- A HÂTE DE VOUS VOIR

AU GALA RECONNAISSANCE
LE SAMEDI 11 NOVEMBRE



HÉBERTVILLE EN MOUVEMENT

LA FADOQ- CERCLE DES ANNÉES D'OR

LANCEMENT DES ACTIVITÉS

Quoi : On se retrouve pour échanger, s'amuser (apporte ton jeu préféré et tes consommations) et assister à la présentation des activités. Cela est suivi d'un repas convivial (optionnel).

Quand : Mercredi le 20 septembre 2023 dès 14h

Où : Salle Multifonctionnelle située au 222 rue Hudon

Souper : Inscription obligatoire avant le 13 septembre auprès de Gisèle au 418-344-1675 ou Madeleine au 418-812-1143. Le souper est au coût de 10 \$ pour les membres et 15 \$ pour les non-membres payable à l'entrée.

ACTIVITÉS

Une nouveauté cette année : Jeu « Pétanque atout »

Deux jeux sont disponibles, viens bouger tout en t'amusant.

Quoi : Le joueur prend place devant la cible, puis lance une à une ses 3 boules en les faisant rouler comme des boules de quilles. C'est maintenant au joueur adverse à s'exécuter.

Où : Salle Multifonctionnelle située au 222 rue Hudon

Horaire : Les lundis de 13h30 à 16h30 en remplacement de la VIACTIVE. Du 2 octobre au 11 décembre 2023

Formation des équipes : Le 25 septembre aura lieu la formation des équipes de membres mixtes.

Inscription : 5 \$ pour les membres et 10 \$ pour les non-membres auprès de Sylvie Côté au 418-669-0629 ou Sylvie Guérin au 418-344-1352

Gymnastique intellectuelle

Où : À la Bibliothèque Municipale située au 251 rue Turgeon.

Horaire : Tous les mardis de 9h30 à 11h30. Du 17 octobre au 28 novembre

Inscription : 5 \$ pour les membres et 10 \$ pour les non-membres auprès de Monique Boivin au 418-344-1922

Bingo

Horaire : Le 28 septembre, 26 octobre et 23 novembre de 13h30 à 15h00 à la salle Multifonctionnelle.

N.B Pour les membres Fadoq, qui ne font pas partie de notre association nous vous suggérons d'adhérer à notre groupe (P-81) lors du renouvellement de votre carte Fadoq et ainsi profiter de toutes nos activités.

ÉVÈNEMENT À VENIR

Rencontre d'information - Santé auditive

Quoi : Rencontre d'informations gratuite par le Groupe Forget Audioprothésistes et dépistages gratuits possibles sur place.

Quand : Mercredi 4 octobre à 13h30

Où : Salle Multifonctionnelle située au 222 rue Hudon

Information : Madeleine Leclerc, 418-812-1143

POUR NOUS JOINDRE

Par courriel au: P81@fadoq.saglac.qc.ca

Auprès des membres du C.A.

Madeleine Leclerc 418 812-1143, présidente.

Madeleine Leclerc, présidente

Fadoq-Cercle des Années d'Or d'Hébertville.



CHEVALIERS DE COLOMB Conseil 6509 d'Hébertville

50ième anniversaire du Conseil

L'année colombienne 2023-2024 qui a débuté le 1er juillet dernier sera une année bien remplie. Cela fait 50 années que le conseil existe et des activités marqueront ce grand évènement. D'autres informations paraîtront dans le journal le Lien d'octobre prochain.

Brunch d'ouverture

Le 1^{er} octobre marquera le début des activités avec le brunch d'ouverture. Le coût des billets sera de 15 \$. Ces billets seront disponibles auprès des membres de l'exécutif. Il est fortement recommandé de se procurer les billets d'entrée à l'avance afin de permettre aux responsables de prévoir les achats et les quantités nécessaires.

Toute la population d'Hébertville et des environs est cordialement invitée à participer à cette première activité.

Palet américain

La saison de palet américain débutera le mardi 3 octobre 2023. L'activité aura lieu tous les mardis de 13h à 15h. Inscription sur place.

Regis Desgagné

Secrétaire Archiviste





HÉBERTVILLE EN MOUVEMENT

TERRE FESTIVE

Après plusieurs mois de travail acharné, ce sont les souvenirs d'une première édition réussie qui tourbillonnent dans la tête du comité organisateur. En rafale, ce sont 400 festivaliers et festivalières qui ont foulé le sol hébertvillois sur deux jours, une quinzaine d'équipes qui se sont mesurées les unes contre les autres afin d'atteindre le sommet du podium, plus d'une vingtaine de commanditaires et une trentaine de bénévoles, qui ont mis les bouchées doubles, afin de rendre l'expérience possible.

C'est le cas de le dire, le festival a eu droit à une première journée du tonnerre aux Jardins chez Bettez. Ainsi, vendredi 18 août, ce sont des spectacles de musique allant du country à l'électronique, des olympiades et beaucoup, beaucoup de boue, qui accueillaient notre toute première cohorte de festivaliers.

Le lendemain, les dés du destin ont été roulés en notre faveur et le beau temps cognait enfin à nos portes. C'était magnifique de voir les gens du village occuper la Place des moulins, le temps d'assister aux olympiades ou encore de prendre des nouvelles du voisin.

En parlant d'olympiade, je lève mon chapeau aux 15 équipes qui sont venues mettre le grain de folie nécessaire à cette belle aventure.



Elles ont osé braver la chute des Aulnaies en vélo (!), l'infâme mare maléfique, elles se sont garrochées de l'eau et ont couronné dans des poches de malt, pour ne nommer que celles-ci. Toutes les équipes arboraient fièrement un costume, une petite mention aux Poêlés et leurs chaudrons sur la tête. Finalement, ce sont les valeureux travailleurs de la ferme Tournevent qui se sont vus octroyer la première place, bravo!

Après autant d'énergie investie à devenir la meilleure équipe, le festival s'est clôturé à la microbrasserie Bercée, dans leur nouveau pavillon extérieur. Encore une fois, c'était une programmation musicale diverse et de qualité qui a su émouvoir et faire danser le public en délire. Aux petites heures de la nuit, le festival tire officiellement sa révérence, les organisateurs, festivaliers et bénévoles exténués, mais heureux.

Il va sans dire que le succès de cette première édition a été une agréable surprise qui a dépassé nos attentes. Nous planchons déjà à élaborer une deuxième édition qui souligne les bons coups de la première et peaufine les faux plis ici et là.

Cette nouvelle aventure n'aurait jamais été possible sans le support extraordinaire des entreprises d'ici. Une fois de plus, la communauté d'Hébertville est généreuse et a le don d'investir en elle-même. Un grand merci à la Municipalité qui a réussi à rendre ce festival familial et attirant pour tous, nous avons déjà hâte de voir la suite.

Finalement, le plus grand des mercis revient à vous, les festivaliers. Que vous ayez réussi à braver les intempéries, ou encore que vous ayez eu une pensée pour nous, sans votre aide et votre appui, ce festival n'existe pas. L'image de la Place des moulins, sous le soleil, habitée à chacun de ses paliers par les citoyens, restera gravée dans ma mémoire pour longtemps. Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine,

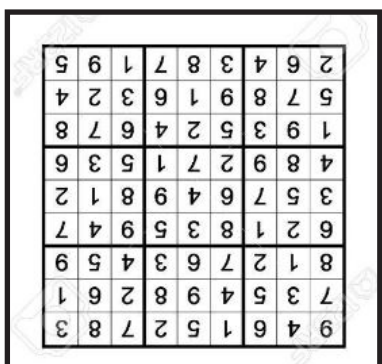
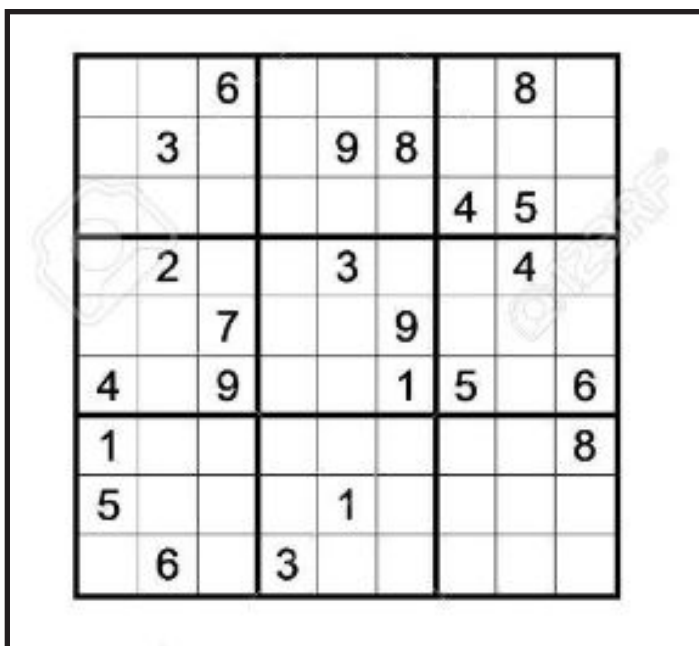
Le comité organisateur, Alexis, Annie-Pier, Étienne, Guillaume, Laura, Madeleine, Stevens et Sébastien.

MOTION DE FÉLICITATIONS

La Municipalité souhaite féliciter le comité organisateur pour la tenue de la première édition du Festival Terre Festive. Nous vous remercions pour la créativité et la mobilisation dont vous avez fait preuve.

Au vu de la qualité de l'organisation et la participation de la communauté vous pouvez voir une équipe municipale satisfaite.

Sylvain Lemay, Directeur général



Thème : Musique (5 lettres)

PAR Louis-Luc Beaudoin

E	L	L	E	N	R	U	O	T	I	R	A	E
U	D	I	A	P	A	S	O	N	E	H	R	R
Q	E	N	I	A	G	N	E	R	D	A	P	T
I	I	C	L	O	O	A	U	E	T	P	E	S
T	S	T	N	S	D	T	D	N	S	S	G	E
S	O	P	N	A	A	N	E	A	U	O	E	H
U	O	A	E	L	I	M	E	E	G	D	I	C
O	H	N	B	C	U	B	C	C	N	I	N	R
C	O	A	A	R	T	R	M	O	S	E	O	O
A	T	P	T	T	E	A	R	A	S	E	M	C
L	O	S	E	B	E	H	C	O	R	C	R	K
E	N	I	D	R	U	O	S	L	O	W	A	C
I	E	T	O	N	A	L	I	T	E	E	H	T

A acoustique
adagio
alto
ambiance
arpège

crescendo
croche

D diapason
H harmonie

B berceuse
C chanson

I instrument
N note

O opéra
orchestre
R rengaine
rhapsodie
ritournelle
rock
ronde

S scat
slow
sol
sonate
sourdine
spectacle
T tablature
tonalité

Solution : Dièse

Devinette en papier

J'ai des villes et pourtant je n'ai pas de maison.
J'ai des montagnes et pourtant je n'ai aucun arbre.
J'ai des rivières mais je n'ai pas de poisson.

Qui suis-je ?

Devinette pas vraiment facile

Si vous en avez 3, alors vous en avez 3. Si vous en avez 2, alors vous en avez 2. Mais si vous en avez 1, vous n'en avez pas.

Qu'est-ce que c'est ?

Devinette introuvable

Trouvez l'erreur: 1,2,3,4,5,6,7,8,9

- Le mot erreur ne contient que 2 «R»
- Un choix
- Une carte postale

Solutions :

Le CELIAPP vous rapproche de votre première propriété



**Vous rêvez
d'être
proprio?**

Le compte d'épargne libre d'impôt
pour l'achat d'une première
propriété* vous aide à y arriver.

Parlez-en à un conseiller ou
visitez **desjardins.com/celiapp**

 **Desjardins**

* L'adhésion au CELIAPP sera possible uniquement si vous remplissez les conditions d'admissibilité au moment de signer la demande d'adhésion. Consultez l'ensemble des conditions et comment elles s'appliquent au desjardins.com/celiapp.